

Open International de de Bastia – Corsican Circuit 2023

Article 1 : Dans le cadre du corsican Circuit 2023, le « Corsica Chess Club » organise l'«Open International de Bastia de parties rapides» du dimanche 10 juillet au mardi 12 juillet 2023.

Cette organisation comprend 2 tournois : Un open International de parties rapides et un « tournoi des jeunes » réservé aux jeunes de moins de 18 ans.

L' open de parties rapides est homologué F.I.D.E.

Article 2 : Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E.

Les appariements informatisés (programme P.A.P.I) se font au Système Suisse.

Le Elo pris en compte pour l'appariement est celui de juillet 2023.

Les appariements publiés sur internet sont donnés à titre indicatif. L'appariement officiel est celui affiché à la salle de jeu, une heure avant le début de la partie.

Article 3 : Salle de jeu à la Citadelle de Bastia, Auditorium du Musée.

Article 4 :

L'open de parties rapides se joue en 9 parties. La cadence de jeu est 15 mn + 3s/coup.

Article 5 : Les nulles par consentement mutuel sont interdites.

Article 6 : Horaires de Jeu

Open International de parties rapides de Bastia

09/07/23 *Rondes 1 à 5 de 14h30
à 18h00*

10/07/23 *Rondes 6 à 9 de
10h00 à 12h30*

Article 7 : Droits d'inscriptions

Open de Parties rapides de Bastia

Adultes : 20€ Jeunes : 10€ MF/MI/MIF/GMF/GMI gratuit

Open des jeunes de Bastia

Inscriptions gratuites

Inscription sur place ou en ligne avant 14h le 9 juillet 2023. Les appariements de la première ronde seront publiés à 14h30.

Répartition des prix : Voir en en annexe la liste des prix.

Article 8 : Départage des ex æquo

1. Buchholz tronqué (*scores des adversaires sans les 2 plus faibles*) ; 2. Buchholz ; 3. Performance.

Article 9 :

- **Si un joueur arrive avec plus de 10 min de retard, il perd sa partie** (*sauf si l'arbitre en décide autrement*).
- Les téléphones doivent être éteints.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné.
- Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.
- Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi.
- Signalement des abandons injustifiés à la FFE pour les français et à la fédération concernée pour les étrangers.

Article 10 :

Arbitre principal : Cyril Humeau, IA. Arbitres adjoints : Guillaume Gerandi AFO2, Deladerrière Thibault AFC.

Toute autre personne désignée par l'arbitre principal pour le seconder ponctuellement.

Article 11 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur